

# BREVET PROFESSIONNEL PRÉPARATEUR EN PHARMACIE

SESSION 2019

SOUS-ÉPREUVE SE3B – U32

COMMENTAIRE TECHNIQUE ECRIT

---

Le sujet, documents et annexes compris, comporte 35 pages numérotées de 1/35 à 35/35. Dès la distribution, le candidat doit s'assurer que cet exemplaire est complet.

<b>DOCUMENT 1 – Extrait des Doses Maximales de la Pharmacopée Française</b>	p.4/35
<b>DOCUMENT 2 – Monographies du Vidal®</b> SERETIDE DISKUS® 250 µg/50 µg/dose poudre pour inhalation VENTOLINE® 100 µg/dose susp p inhal en flacon pressurisé DOLIPRANE® 1000 mg cp PADERYL® sirop 0,1% ABLE SPACER 2 chbre inhal adulte +6 ans	p.5/35 à 20/35 p.20/35 à 25/35 p.25/35 à 30/35 p.30/35 à 33/35 p.34/35
<b>ANNEXE 1 – Tableau des spécialités (à rendre avec la copie)</b>	p.35/35

Le commentaire est à rédiger avec soin et rigueur, de manière complète et précise, en se référant aux documents joints.

L'annexe 1, même non renseignée, est à rendre avec la copie.

La copie rendue, conformément au principe d'anonymat ne doit comporter aucun signe distinctif (nom, signature...). Ne pas utiliser d'encre rouge, ni de surligneurs (sauf sur les documents 1 et 2 qui ne sont pas à rendre).

L'usage de documents (ouvrage de référence, note personnelle...) et de matériel électronique, y compris la calculatrice, n'est pas autorisé.

BP Préparateur en Pharmacie	Code : 19SP-BP PP U32	Session 2019	SUJET
Épreuve E3 – U32 : Commentaire technique écrit	Durée : 1 heure	Coefficient 6	Page 1/35

**Rédiger le commentaire technique écrit** de l'ordonnance reproduite en (page 3/35), en indiquant les remarques qu'entraîne la prescription sur les six points suivants :

1. Recevabilité de l'ordonnance
2. Analyse des spécialités : **tableau en ANNEXE 1, à rendre avec la copie**
3. Analyse du ou des dispositif(s) médical(aux), si prescription
4. Analyse globale de la prescription :
  - but thérapeutique
  - association(s) bénéfique(s)
  - interaction(s) médicamenteuse(s) et/ou contre-indication(s) et/ou posologie(s) anormale(s) éventuelle(s)
  - conclusion de l'analyse globale
  - délivrance
5. Formalités de délivrance
6. Conseils au patient

**La substitution n'est pas exigée, mais les génériques pourront figurer sur la prescription.**

**Quelles que soient les conclusions** quant à la recevabilité de l'ordonnance ou les contre-indications, les interactions, les posologies, **analyser chacun des éléments prescrits** en donnant, pour chaque point de l'analyse, les explications scientifiques et techniques, les solutions retenues.

Indiquer les conseils donnés au patient pour l'ensemble de la prescription.

BP Préparateur en Pharmacie	Code : 19SP-BP PP U32	Session 2019	<b>SUJET</b>
Épreuve E3 – U32 : Commentaire technique écrit	Durée : 1 heure	Coefficient 6	Page 2/35

Docteur Paul DURAND  
Médecin généraliste  
12 rue du château  
59000 Lille - FRANCE  
Tel : (33)0320122632  
[pdurand@gmail.com](mailto:pdurand@gmail.com)  
N° 59 1 06617 1

Date (jour de l'examen)

Monsieur Joseph DUPONT  
né le 15/12/1949

- SERETIDE DISKUS 250µg/50 µg (Fluticasone, Salmétérol)  
1 bouffée matin et soir 3 mois
  
- VENTOLINE aérosol 100 µg/dose (Salbutamol)  
1 à 2 bouffées en cas de gêne respiratoire 1 flacon
  
- ABLE SPACER 2 chambre adulte 1 unité
  
- DOLIPRANE 1g comprimé (Paracétamol)  
1 comprimé en cas de fièvre, à renouveler si besoin  
sans dépasser 4 prises par jour 1 boîte
  
- PADERYL sirop 0,1% (Phosphate de codéine)  
1 cuillère à soupe 2 à 3 fois par jour, si toux 1 flacon

*En cas d'urgence vitale appeler le 15*  
*En cas d'urgence pour joindre un médecin, composer le 06.12.13.14.15*  
*Membre d'une association agréée, le règlement des honoraires par chèques est accepté*

BP Préparateur en Pharmacie	Code : 19SP-BP PP U32	Session 2019	<b>SUJET</b>
Épreuve E3 – U32 : Commentaire technique écrit	Durée : 1 heure	Coefficient 6	Page 3/35

**DOCUMENT 1****Extrait des Doses Maximales de la Pharmacopée Française**

<b>Substance</b>	<b>Voie</b>	<b>Doses Maximales</b>	
<b>Désignation</b>		Pour 1 dose	Pour 24 h.
Codéine (phosphate)	Orale	0.150 g	0.400 g
Paracétamol	Orale	1 g	4 g